

COMMUNIQUE
DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LAETITIA SERRE ET MAURICE WEISS
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DU HAUT EYRIEUX
COMMISSION PERMANENTE DU 4 NOVEMBRE 2019**

725 923 € pour le canton

53 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton du Haut-Eyrieux.

Les financements les plus significatifs concernent :

- **691 371 €** répartis au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation, en faveur des communes du canton excepté Saint Agrève, Belsentes et Saint Julien d'Intres.
- **20 000 €** pour la communauté de communes Val'Eyrieux au titre des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle.
- **10 454 €** répartis entre 8 bénéficiaires du canton au titre du Plan Châtaigneraies traditionnelles 2018/2020.